

BULLETIN D'INFORMATION DE

n°5

2 avril 2020



NOTRE SANTÉ N'A PAS DE PRIX !

A la fin de la réunion du CSE extraordinaire du 27 Mars, la direction avait dit ne pas savoir combien de travailleurs seraient concernés, et à quelle date, pour venir à l'usine pour différentes tâches dont la préparation d'un nouvel engagement au Montage. Les élus CGT avaient demandé que la direction prévienne les délégués à l'avance afin d'en informer tout le monde.

Dès le 27 mars, la réunion du CSE à peine terminée, nous avons déjà des retours nous informant de convocations de salariés pour le 31 mars. Nous avons écrit à la direction pour lui demander de réunir le CSE car pour nous il n'y avait aucune raison de sortir des salariés du confinement pour les exposer au virus.

Le 30 mars au soir, à 18h49 exactement, la direction par un simple message annonçait :

- la venue pour le lendemain de trois travailleurs du DLI pour stocker 5 000 batteries au bâtiment P.
- et en ce qui concerne le Montage (selon les termes du message), "il y aura également quelques managers du montage (CA et CU - jamais supérieur à 10) .Tous viennent au volontariat et se voient rappeler les mesures de précautions à prendre".

Mardi 31 mars, la direction n'a finalement pas réussi à faire venir plusieurs dizaines de travailleurs au Montage comme elle a tenté de le faire. C'est tant mieux dans le contexte épidémique dans lequel nous sommes.

Elle a tenu tout de même à faire venir des chefs d'équipe de ce département, en leur faisant prendre le risque, en sortant de chez eux, d'être infectés et de contaminer leurs proches.

Et tout ça pour quoi ?

Pour savoir ce qu'ils pensaient d'un redémarrage à mi-cadence et ce qui permettrait de respecter les distances d'un mètre ou plus, entre deux postes de travail !

C'est à croire que "nos" directeurs ne daignent venir dans les ateliers que pour regarder les voitures sans cela ils auraient su que les conditions de travail, qu'ils nous imposent, obligent à travailler sur de nombreux postes au coude à coude quand ce n'est pas face à face confiné dans le même habitacle.

DES RISQUES INCONSIDÉRÉS !

Le 30 mars, ayant appris qu'en période de confinement renforcé, la direction avait contacté des salariés pour venir à l'usine le 31 mars, nous avons fait une demande de CSE extraordinaire.

Ce n'est que le 31 mars, les personnels concernés étant donc déjà présents dans l'établissement, que la direction nous a répondu...en éludant le problème. C'est de fait une fin de non-recevoir alors qu'il ne lui appartient pas de décider du bien-fondé ou non de notre demande.

C'est pourquoi nous venons de renouveler cette demande de CSE extraordinaire. D'autant plus que la direction a maintenu la venue de nouveaux personnels le 31 alors qu'elle était informée d'au moins un cas grave de contamination par le Covid 19 ayant entraîné une hospitalisation en réanimation. Il s'agit de notre camarade Benoît, bien connu en Tôlerie. Il y aurait au moins un autre cas avéré au CDPA.

Sous couvert de permettre d'éventuels dépannages de véhicules prioritaires tels les ambulances, les véhicules pompiers etc..la direction a fait continuer des activités comme les "urgents" du CDPA.

"urgents", dont il y aurait lieu de vérifier le réel bien-fondé car les "urgents", ça existe toute l'année C'est fou ce qu'il y a de véhicules prioritaires en panne ! Mais, en plus, elle multiplie les motifs de venue à l'usine sous des prétextes divers.

Elle fait courir des risques inconsidérés à des travailleurs pour des tâches qui ne sont pas vitales.

Il ne s'agit pas de participer à la confection de nouveaux respirateurs à ce qu'on sache !

Quand la direction se défausse en disant qu'elle prend toutes les mesures barrières, mais en "oubliant" les conditions de déplacements pour se rendre à l'usine, quand elle assure que les travailleurs sont volontaires, cela ne justifie en rien ses décisions.

Et quand elle n'informe pas tous ceux qui ont pu côtoyer un des leurs qui se révèle contaminé par le virus, comme cela a été demandé par le responsable du service de réanimation où est hospitalisé notre camarade, c'est inqualifiable !

" ACCORD DE GESTION DE CRISE "

Le 31 mars, s'est tenue la deuxième et dernière réunion entre la direction et des représentants des différentes organisations syndicales au niveau du groupe Renault.

Comme à chaque "négociation" la direction commence par taper fort et puis recule...mais pas sur l'essentiel !

A l'issue de la première réunion, elle voulait imposer des samedis obligatoires et que les heures supplémentaires soient majorées à 10 % au lieu de 25%.

Maintenant elle recule...sur la majoration des heures mais pas sur l'essentiel : les samedis obligatoires et les dépassements d'horaires journaliers.

La direction générale renvoie aux directions d'établissements le soin de l'imposer ou non ! Tout comme la possibilité ou non de repositionner les congés d'été !

Soit dit en passant, la direction de Flins n'attend même pas la signature de cet accord pour faire pression dès maintenant en faisant contacter par la maîtrise des travailleurs pour arriver à des "arrangements" sur leurs congés.

Dans son extrême générosité, la direction nous laisse le choix du compteur dans lequel nous sera confisqué un jour tous les 5 jours travaillés non-travaillés - Congés principaux, Compteur Transitoire, Unité Pratique d'Atelier, Repos compensateur - afin de nous payer le complément des 84% de notre salaire assuré par le chômage partiel.

Autrement dit rien n'est changé. C'est toujours le salarié qui autofinance la compensation de sa perte de salaire

Le seul "effort" auquel elle consent c'est d'assurer le paiement à 100% depuis la fermeture de l'usine jusqu'au 1^{er} avril sans prélever dans nos compteurs.

Quand, seulement 23 millions d'€ (7,5%) sur les 312 millions de dividendes suffiraient à garantir 100% de salaire pour tous pour 30 jours d'activité partielle !

Selon la direction, le salaire moyen journalier des 33500 salariés concernés par l'accord s'élève à 236 € par jour. Déduction faite des exonérations de cotisations sociales versées par l'employeur et les salariés et de la prise en charge par l'état (nos impôts), **il reste selon la direction 23€ par jour à financer pour garantir le maintien à 100% de la rémunération nette de tous les salariés.**

Et dans ses propositions, la confiscation d'un jour de congé pour 5 jours d'activité partielle (plus 1 jour de CTI pour tous) permettra de couvrir 3,45 €. Le reste étant prélevé sur le reliquat du fond de chômage (dont les salariés ont déjà financé la moitié) et les cotisations sociales versées par l'employeur et prélevé sur les richesses créées par le travail des salariés !

Et pendant ce temps-là, les principaux dirigeants de l'entreprise continuent de dormir sur leurs coffres forts...En demandant aux autres d'être solidaires entre eux !

Et pourtant, 23 € multipliés par 30 jours d'activité partielle et multipliés par 33 500 salariés est égal à un peu plus de 23 millions d'€, soit une goutte d'eau ramenée aux 312 millions d'€ de dividendes que les actionnaires espèrent bien se mettre encore dans la poche cette année !

Les informations et l'appréciation de la coordination CGT Renault sont disponibles sur le site <https://www.cgt-renault.com/>

Les syndicats CGT des différents établissements du groupe doivent arriver à une décision commune demain vendredi 3 avril.

Faites-nous part de votre point de vue sur cet accord en répondant au mail d'envoi de ce bulletin.

Rappel : adresse mail CGT Renault Flins : cgt-renault.flins@wanadoo.fr